

*Article 31 du Règlement*

Montréal, une tragédie épouvantable, qui nous rappelle la distance qu'il reste à parcourir à notre société pour résoudre le problème de la violence dirigée contre les femmes.

L'un des thèmes des lendemains du massacre a été: «Il faut d'abord vivre son deuil, puis travailler à ce que cela n'arrive jamais plus». Même si nous vivons toujours le deuil de cet événement tragique, il est important que tous les Canadiens et les Canadiennes commencent à prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre la violence faite aux femmes. Il incombe aux hommes d'accepter que «non» est une réponse claire. Il incombe aux hommes de s'opposer aux comportements sexistes. Il incombe aux hommes de rejeter la pornographie. Enfin, il incombe aux hommes d'être à l'écoute des femmes.

J'espère, madame la Présidente, que le gouvernement fédéral. . .

**Mme le vice-président:** Je dois interrompre l'honorable député car, malheureusement, le temps de parole alloué est maintenant écoulé.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉCONOMIE**

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Madame la Présidente, un grand nombre de mes électeurs en ont assez du processus de renouvellement de la Constitution, parce qu'ils croient qu'il ne porte pas sur ce qui les intéresse le plus, l'économie.

Cette perception n'est pas tout à fait justifiée, car parmi les 28 propositions que le gouvernement a faites à ce sujet, il y en a qui visent à renforcer l'union économique au Canada et à supprimer les barrières tarifaires coûteuses entre les provinces.

Peut-être devrions-nous aller plus loin. Peut-être que la Constitution canadienne devrait prévoir une disposition qui interdirait au gouvernement fédéral d'avoir un déficit budgétaire.

Le déficit n'est rien d'autre qu'un impôt reporté, et le fardeau fiscal des Canadiens est au maximum pour le moment. C'est pourquoi je prie le comité parlementaire qui étudie les propositions du gouvernement d'envisager sérieusement une disposition interdisant le déficit. Ce serait le plus grand cadeau à offrir aux nouvelles générations de contribuables canadiens.

\* \* \*

**LA VIOLENCE**

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Madame la Présidente, avant le massacre insensé qui s'est produit à Montréal il y a deux ans, j'avais vu com-

mettre des actes de violence tout aussi lamentables contre les femmes, mais je m'étais senti incapable d'aider à résoudre ce problème.

Ce terrible événement ainsi que le débat public qui a suivi m'ont obligé à faire face à une brutale réalité. C'est la société, la nôtre et la mienne, qui crée les Marc Lépine au Canada et dans le monde. Nous devons changer cette société.

On ne pouvait mieux faire en commençant par les enfants. La coalition contre la violence dans la programmation destinée aux enfants, qui a son siège à Montréal, a déclaré dans une publication récente:

Si par le truchement de la télévision, du cinéma et des jouets [. . .] nous glorifions la violence, nous pouvons nous attendre tous les jours à ce qu'il joue à la guerre, une guerre réelle ou imaginaire qu'il transportera à la maison, à l'école et dans le quartier.

Aujourd'hui, nous pensons à ces quatorze jeunes femmes assassinées. Nous pensons à cent trente Canadiennes. . .

**Mme le vice-président:** Votre temps de parole est expiré. La parole est au député de Don Valley—Est.

\* \* \*

**LA CONSTITUTION**

**L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est):** Madame la Présidente, le gouvernement a passé plusieurs semaines cet été à débattre de ses propositions constitutionnelles à huis clos. D'après les médias, il y aurait eu quelques désaccords.

• (1110)

Les propositions finales, qui touchent à un grand nombre des questions soulevées par la commission Spicer, ne tiennent pas compte cependant de toutes ces questions. Maintenant, tous les Canadiens en discutent ouvertement.

Espérons que le gouvernement est prêt à examiner et à accepter non seulement des modifications constructives, mais aussi d'autres bonnes propositions comme celles peut-être qui ont déjà été débattues à huis clos et rejetées sans participation du public. Après tout, la Constitution doit exprimer les objectifs et les valeurs de tous les Canadiens et pas seulement ceux du gouvernement.

En définitive, il faudrait arriver à une entente constitutionnelle que la majorité des Canadiens pourrait accepter.

\* \* \*

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**M. Jim Karpoff (Surrey—Nord):** Madame la Présidente, c'est aujourd'hui la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.